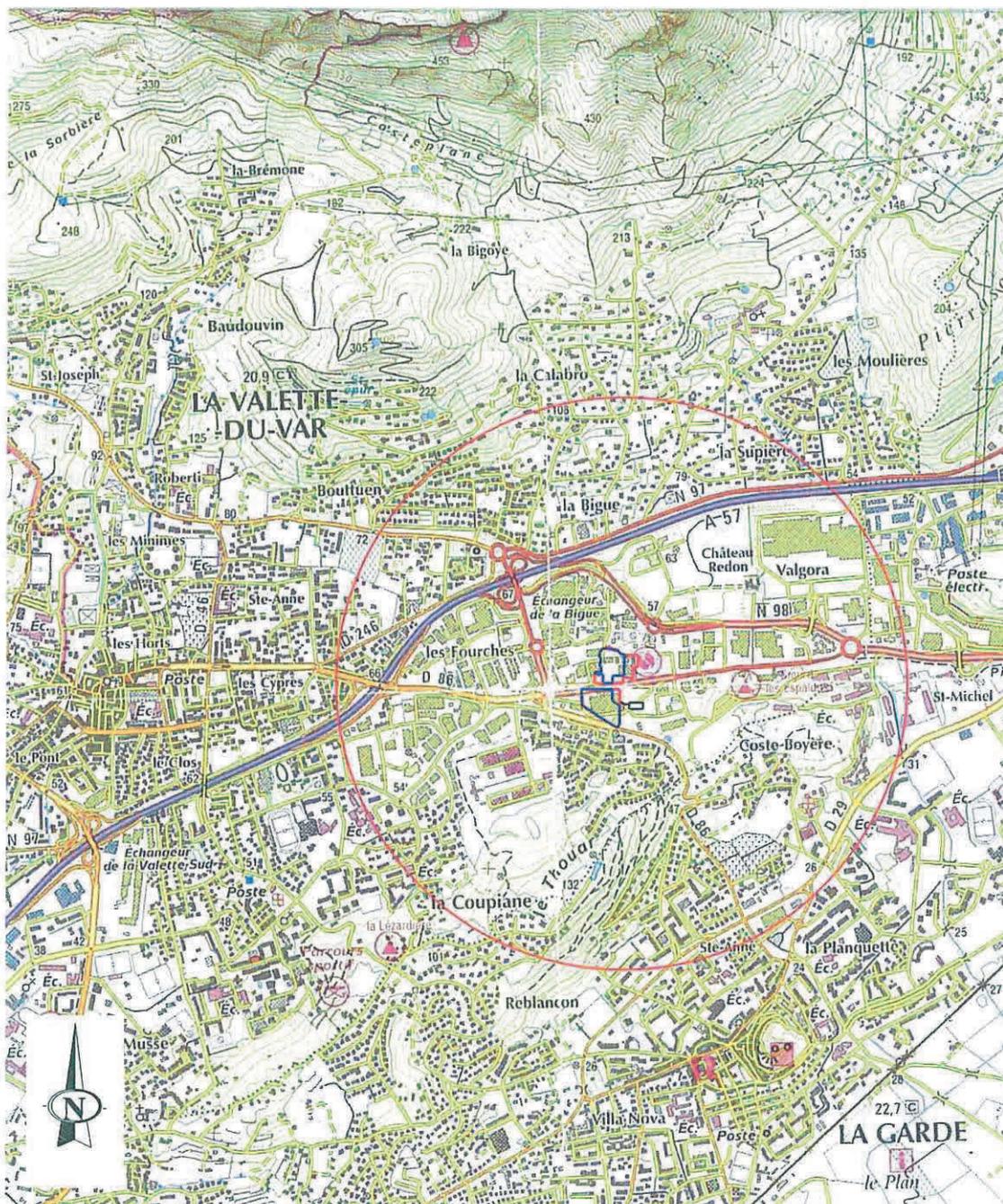


SNC ALTA CRP LA VALETTE – Etude d'impact au titre des articles R122-1 et suivants du Code de l'Environnement (protection de la nature)
Projet de réaménagement d'un centre commercial et parcs de stationnement – La Valette du Var (83)



Localisation des terrains sur un extrait de carte topographique de l'IGN (3346 OT)
Echelle approximative 1 / 25 000

En rouge : Aire d'étude = rayon de 1 km par rapport aux limites d'emprise

En Bleu : Limite projet ensemble commercial

Vu pour être annexé
à l'arrêté en date du 06 JAN. 2012

Small text at the bottom left corner, possibly a page number or reference code.

Small text at the bottom left corner, possibly a page number or reference code.





« FAMILLE PASSION »
A LA VALETTE DU VAIN

DOSSIER REGLEMENTAIRE DE
DECLARATION AU TITRE DE LA LOI SUR L'EAU

2016-14/02/2017

CONTENTS

1. INTRODUCTION	1
2. SCOPE OF THE ORDER	2
3. PURPOSE OF THE ORDER	3
4. REFERENCES	4
5. DEFINITIONS	5
6. GENERAL PRINCIPLES	6
7. SCOPE OF APPLICATION	7
8. OBJECTIVES	8
9. RESPONSIBILITIES	9
10. PROCEDURES	10
11. MONITORING AND EVALUATION	11
12. REPORTING	12
13. AMENDMENTS	13
14. CLOSURE	14
15. ANNEXES	15
16. CONTACT INFORMATION	16
17. APPROVALS	17
18. REVISIONS	18
19. DISTRIBUTION	19
20. EFFECTIVE DATE	20

1. **OBJETIVO DEL PROGRAMA**
El presente programa tiene como objetivo principal el desarrollo de las actividades de apoyo a la gestión de la Secretaría de Economía y Finanzas, así como el fortalecimiento de la capacidad institucional de las dependencias de la Secretaría de Economía y Finanzas.

2. **DESCRIPCIÓN DEL PROGRAMA**
El programa se desarrollará en el marco de la Ley de Planeación y el Programa de Trabajo de la Secretaría de Economía y Finanzas, así como de los planes de trabajo de las dependencias de la Secretaría de Economía y Finanzas.

3. **ACTIVIDADES DEL PROGRAMA**
Las actividades del programa consistirán en el desarrollo de las actividades de apoyo a la gestión de la Secretaría de Economía y Finanzas, así como el fortalecimiento de la capacidad institucional de las dependencias de la Secretaría de Economía y Finanzas.

4. **RECURSOS DEL PROGRAMA**
Los recursos del programa serán proporcionados por la Secretaría de Economía y Finanzas, así como por las dependencias de la Secretaría de Economía y Finanzas.



3. Resumen de la Situación Actual

El COMANDANTE en JEFE, en virtud de sus facultades, ha ordenado al personal de la Fuerza Armada de los Estados Unidos de México, que se mantenga en alerta y vigilancia constante en las zonas de frontera, para prevenir cualquier intento de ingreso de armas, drogas y otros ilícitos.

4. Resumen de las Actividades de la Fuerza Armada de los Estados Unidos de México

La Fuerza Armada de los Estados Unidos de México, en cumplimiento de sus deberes, ha mantenido una vigilancia constante en las zonas de frontera, para prevenir cualquier intento de ingreso de armas, drogas y otros ilícitos.

5. RESULTADOS DE OPERACIONES

El Estado de Resultados de Operaciones muestra el desempeño operativo de la entidad durante el periodo reportado. Este estado se prepara de acuerdo con los principios de contabilidad generalmente aceptados y se prepara de acuerdo con el método de costo de venta.

El Estado de Resultados de Operaciones se prepara de acuerdo con el método de costo de venta.

Estado de Resultados de Operaciones	
Revenues	1,000,000
Cost of sales	(600,000)
Gross profit	400,000
Operating expenses	(200,000)
Operating income	200,000
Other income	50,000
Other expenses	(30,000)
Income before taxes	220,000
Income tax expense	(40,000)
Net income	180,000

Estado de Resultados de Operaciones	
Revenues	1,000,000
Cost of sales	(600,000)
Gross profit	400,000
Operating expenses	(200,000)
Operating income	200,000
Other income	50,000
Other expenses	(30,000)
Income before taxes	220,000
Income tax expense	(40,000)
Net income	180,000

5. Transparence Financière

5.1. Résumé
Le tableau ci-dessous résume les données financières de la société pour les périodes indiquées. Les données sont exprimées en millions de dollars canadiens.

Poste	2014	2013
Revenu	100,0	100,0
Coûts	(80,0)	(80,0)
Profit	20,0	20,0

5.2. Détails
Le tableau ci-dessous présente les détails des données financières de la société pour les périodes indiquées. Les données sont exprimées en millions de dollars canadiens.

Poste	2014	2013
Revenu	100,0	100,0
Coûts	(80,0)	(80,0)
Profit	20,0	20,0

4.1. **Documentazione tecnica**

La documentazione tecnica è costituita da tutti i documenti, in forma cartacea o elettronica, che descrivono il progetto e le attività di sviluppo, e che sono necessari per la realizzazione del progetto.



La documentazione tecnica è organizzata in modo gerarchico e strutturato, in modo da facilitare la ricerca e l'accesso alle informazioni. La documentazione tecnica è organizzata in modo gerarchico e strutturato, in modo da facilitare la ricerca e l'accesso alle informazioni.



X. OPERATIONAL FINANCIAL STATEMENTS

11. Current income statement

11.1. Income

- 11.1.1. Income from operations
- 11.1.2. Income from other operations
- 11.1.3. Income from discontinued operations
- 11.1.4. Income from other operations

	2023	2022
Income	100	100
Total	100	100

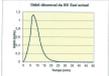
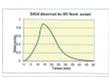
11.2. Expenses

- 11.2.1. Expenses from operations
- 11.2.2. Expenses from other operations
- 11.2.3. Expenses from discontinued operations
- 11.2.4. Expenses from other operations

	2023	2022
Expenses	100	100
Total	100	100

QUESTION 1

Use the following information to answer questions 1-4.



124. Pour tout acte administratif, l'administration est tenue de motiver ses décisions. Cette obligation est renforcée en matière de sanctions disciplinaires.

En outre, l'administration est tenue de motiver ses décisions en matière de sanctions disciplinaires.

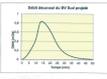
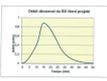
En outre, l'administration est tenue de motiver ses décisions en matière de sanctions disciplinaires.

En outre, l'administration est tenue de motiver ses décisions en matière de sanctions disciplinaires.



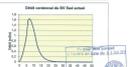
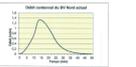
QUESTION 1

Let $f(x)$ be a function defined on the interval $[0, 10]$ and let $F(x)$ be its antiderivative.



14. (2007)

Um gráfico mostra a variação da velocidade v de um móvel em função do tempo t .
Resposta: (A) O móvel foi submetido a uma aceleração de 20 m/s^2 .
Resposta: (B) O móvel foi submetido a uma aceleração de 10 m/s^2 .



134 - Exercice de calcul

Calculer la somme des termes de la suite arithmétique de premier terme 1 et de raison 2, sachant qu'elle a 100 termes.

Calculer la somme des termes de la suite arithmétique de premier terme 1 et de raison 2, sachant qu'elle a 100 termes.

Calculer la somme des termes de la suite arithmétique de premier terme 1 et de raison 2, sachant qu'elle a 100 termes.

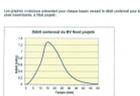
Calculer la somme des termes de la suite arithmétique de premier terme 1 et de raison 2, sachant qu'elle a 100 termes.

Calculer la somme des termes de la suite arithmétique de premier terme 1 et de raison 2, sachant qu'elle a 100 termes.

Calculer la somme des termes de la suite arithmétique de premier terme 1 et de raison 2, sachant qu'elle a 100 termes.

Calculer la somme des termes de la suite arithmétique de premier terme 1 et de raison 2, sachant qu'elle a 100 termes.

Calculer la somme des termes de la suite arithmétique de premier terme 1 et de raison 2, sachant qu'elle a 100 termes.



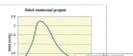
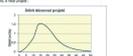
1. Sebuah mobil bergerak dengan kecepatan konstan 36 km/jam. Berapa jarak yang ditempuh mobil tersebut dalam waktu 10 menit?



2. Sebuah benda jatuh bebas dari ketinggian 20 m. Berapa kecepatan benda tersebut saat menyentuh tanah?



QUESTIONS



5. PROLOGUE

Le présent rapport a été rédigé par le Service des renseignements de la GRC en vertu de la Loi sur l'accès à l'information. Il est possible que certaines informations contenues dans ce rapport soient classifiées. Si vous avez des questions ou des commentaires, veuillez communiquer avec le Service des renseignements de la GRC.

Le présent rapport a été rédigé en vertu de la Loi sur l'accès à l'information. Il est possible que certaines informations contenues dans ce rapport soient classifiées. Si vous avez des questions ou des commentaires, veuillez communiquer avec le Service des renseignements de la GRC.

Le présent rapport a été rédigé en vertu de la Loi sur l'accès à l'information. Il est possible que certaines informations contenues dans ce rapport soient classifiées. Si vous avez des questions ou des commentaires, veuillez communiquer avec le Service des renseignements de la GRC.

Le présent rapport a été rédigé en vertu de la Loi sur l'accès à l'information. Il est possible que certaines informations contenues dans ce rapport soient classifiées. Si vous avez des questions ou des commentaires, veuillez communiquer avec le Service des renseignements de la GRC.

Le présent rapport a été rédigé en vertu de la Loi sur l'accès à l'information. Il est possible que certaines informations contenues dans ce rapport soient classifiées. Si vous avez des questions ou des commentaires, veuillez communiquer avec le Service des renseignements de la GRC.

Le présent rapport a été rédigé en vertu de la Loi sur l'accès à l'information. Il est possible que certaines informations contenues dans ce rapport soient classifiées. Si vous avez des questions ou des commentaires, veuillez communiquer avec le Service des renseignements de la GRC.

Le présent rapport a été rédigé en vertu de la Loi sur l'accès à l'information. Il est possible que certaines informations contenues dans ce rapport soient classifiées. Si vous avez des questions ou des commentaires, veuillez communiquer avec le Service des renseignements de la GRC.

Le présent rapport a été rédigé en vertu de la Loi sur l'accès à l'information. Il est possible que certaines informations contenues dans ce rapport soient classifiées. Si vous avez des questions ou des commentaires, veuillez communiquer avec le Service des renseignements de la GRC.



CONTOURAGE DES BÂTIMENTS

01.3 - Plan de situation

Carte de situation de la commune de [Nom de la commune] dans le département de [Nom du département].

Coordonnées géographiques : [Coordonnées]

Échelle : 1:50 000

Source : [Source]



02. Plan de masse

Plan de masse de la commune de [Nom de la commune] dans le département de [Nom du département].

Coordonnées géographiques : [Coordonnées]

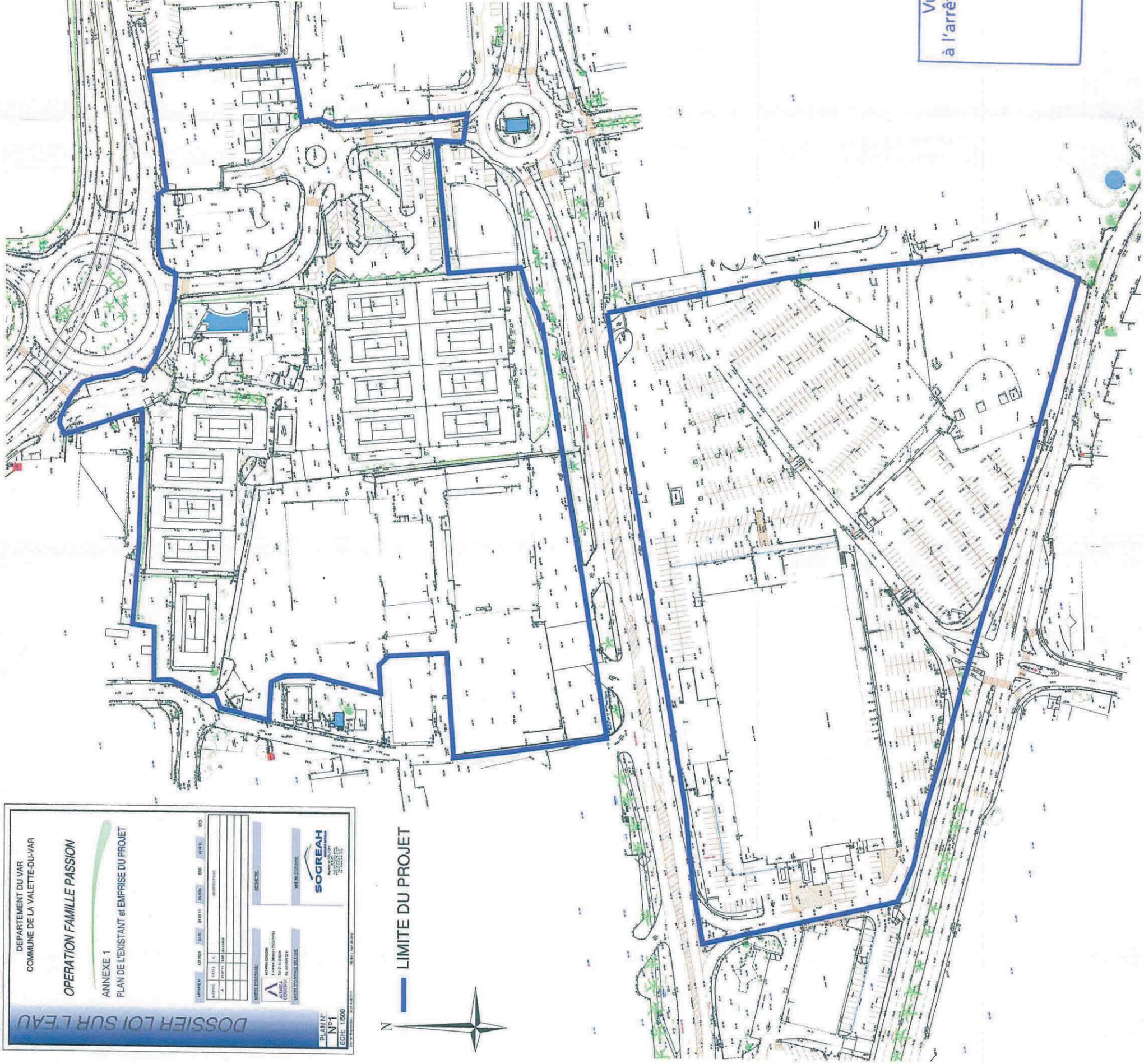
Échelle : 1:10 000

Source : [Source]



ANNEXES

- ANNEXE 1 : PLAN DE DÉFENSE CONTRE LE RISQUE DE PLAGIAT
- ANNEXE 2 : PLAN DE SÉCURITÉ
- ANNEXE 3 : PLAN DE SÉCURITÉ ÉLECTRONIQUE DÉTAILLÉ
- ANNEXE 4 : PLAN DE SÉCURITÉ ÉLECTRONIQUE RÉSUMÉ
- ANNEXE 5 : ACCORD DE SÉCURITÉ ET CONFIDENTIALITÉ ENTRE LE PARLEMENT ET LE GOUVERNEMENT



DOSSIER LOI SUR L'EAU

DEPARTEMENT DU VAR
COMMUNE DE LA VALETTE-DU-VAR

OPERATION FAMILLE PASSION

ANNEXE 1
PLAN DE L'EXISTANT et EMPRISE DU PROJET

PRENOM	COGNOM	DATE	HEURE	DEPT	NUMERO	IND

MATRIERE COMMUNE: ALIENATION COMMUNE FRAISON COMMUNE COMMUNE DE LA VALETTE-DU-VAR

MATRIERE COMMUNE: ALIENATION COMMUNE FRAISON COMMUNE COMMUNE DE LA VALETTE-DU-VAR

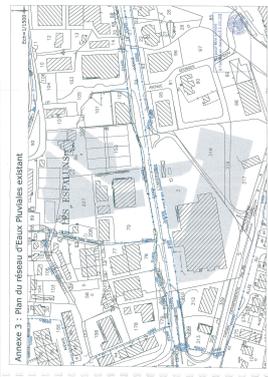
SOGREAH
Société Générale de Génie Rural et Agricole

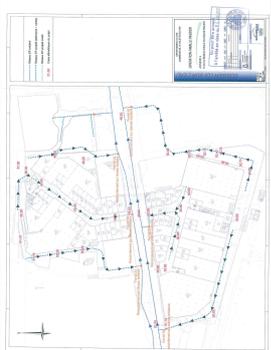
PLANNY
N°1
Echelle: 1/500



Vu pour être annexé
à l'arrêté en date du 0.6.JAN.2012









18/04/11

REPUBLIQUE FRANÇAISE
MAIRIE DE LA VALETTE-DU-VAR

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

LA VALETTE DU VAR

Nos références à rappeler **IMPERATIVEMENT**
dans vos correspondances :

CHA/CDR n° **11-8490**

Affaire suivie par **M. C. ARHANT**
☎ : 04.94.61.90.58
✉ : 04.94.61.90.80

Le

18 AVR. 2011

*Le Sénateur-Maire de La Valette,
Chevalier de la Légion d'Honneur*

à

ALTEREA COGEDIM
8 Avenue Delcassé
75008 PARIS

OBJET : PROJET FAMILLE PASSION - Dossier LOI sur l'EAU
V/ réf : NB/NH 11-03-0027 du 1^{er} Avril 2011
Affaire suivie par Mr NICOLAS BOUCHENOIRE

Monsieur le Directeur,

A la suite de votre courrier en date du 1^{er} Avril dernier, concernant le Projet « **FAMILLE PASSION** » et, plus particulièrement, le dossier de la **LOI sur L'EAU**, j'ai l'honneur de vous confirmer que :

- *Je valide les dispositions prises pour la gestion hydraulique de l'opération qui sont conformes et compatibles avec le schéma directeur pluvial de la commune de la Valette du Var réalisée en 2002*
- *Je vous donne mon accord sur le raccordement des eaux pluviales de l'opération au réseau public.*

En ce qui concerne les incidences des écoulements pluviaux dans la zone, et autour du projet (les désordres observés lors des événements pluvieux importants, les dates, les saturations du réseau observé, les débordements et les incidences sur les aménagements), et pour de plus amples informations vous pouvez prendre l'attache de Monsieur Serge PELLEGRY, Directeur des Services Techniques Adjoint, au 04.94.61.90.42.

P.S : Je vous signale qu'au chapitre 10.1.3, je pense qu'il faut lire **-Forêt Domaniale des Morières-** et non, des Maurettes.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, nos salutations les plus distinguées



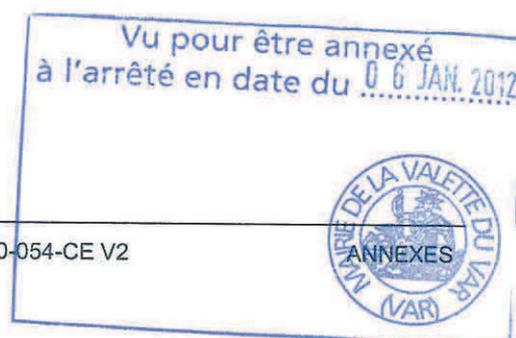
Pour le Sénateur-Maire,
Premier Adjoint
COUTURE

Vu pour être annexé
à l'arrêté en date du **.0.6. JAN. 2012**



SNC ALTA CRP LA VALETTE – Etude d'impact au titre des articles R122-1 et suivants du Code de l'Environnement (protection de la nature)
Projet de réaménagement d'un centre commercial et parcs de stationnement – La Valette du Var (83)

ANNEXE 7 : Accord de rejet de la Commune de La Valette-du-Var



SNC ALTA CRP LA VALETTE – Etude d'impact au titre des articles R122-1 et suivants du Code de l'Environnement (protection de la nature)
Projet de réaménagement d'un centre commercial et parcs de stationnement – La Valette du Var (83)



1804/11

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

REPUBLIQUE FRANÇAISE
MAIRIE DE LA VALETTE-DU-VAR

LA VALETTE DU VAR

Le

18 AVR. 2011

Nos références à rappeler IMPERATIVEMENT dans vos correspondances :

CHA/CDR n° **11-8490**

Affaire suivie par M. C. ARHANT

T : 04.94.61.90.58

F : 04.94.61.90.80

*Le Sénateur-Maire de La Valette,
Chevalier de la Légion d'Honneur*

à

ALTEREA COGEDIM
8 Avenue Delcassé
75008 PARIS

OBJET : PROJET FAMILLE PASSION - Dossier LOI sur l'EAU

V/ réf : NB/NH 11-03-0027 du 1^{er} Avril 2011

Affaire suivie par Mr NICOLAS BOUCHENOIRE

Monsieur le Directeur,

A la suite de votre courrier en date du 1^{er} Avril dernier, concernant le Projet « **FAMILLE PASSION** » et, plus particulièrement, le dossier de la **LOI sur L'EAU**, j'ai l'honneur de vous confirmer que :

- *Je valide les dispositions prises pour la gestion hydraulique de l'opération qui sont conformes et compatibles avec le schéma directeur pluvial de la commune de la Valette du Var réalisée en 2002*
- *Je vous donne mon accord sur le raccordement des eaux pluviales de l'opération au réseau public.*

En ce qui concerne les incidences des écoulements pluviaux dans la zone, et autour du projet (les désordres observés lors des événements pluvieux importants, les dates, les saturations du réseau observé, les débordements et les incidences sur les aménagements), et pour de plus amples informations vous pouvez prendre l'attache de Monsieur Serge PELLEGRY, Directeur des Services Techniques Adjoint, au 04.94.61.90.42.

P.S : Je vous signale qu'au chapitre 10.1.3, je pense qu'il faut lire **-Forêt Domaniale des Mortères-** et non, des Maurettes.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, nos salutations les plus distinguées



Pour le Sénateur-Maire,
Premier Adjoint
COUTURE

B.P. 152 - 83107 LA VALETTE-DU-VAR CEDEX - Tél. 04.94.61.90.90 - Télécopie: 04.94.61.90.85 - e-mail: www.lavallette83.fr
Tout courrier doit être adressé impersonnellement Madame le Sénateur-Maire

**Vu pour être annexé
à l'arrêté en date du 01.01.2012.**

